

Mamirolle ACTU

N°24 – Décembre 2016

Marché de Noël « sous serre »

L'an passé, la première édition du marché de Noël « sous serre » a connu un vrai succès, plus de 2000 visiteurs. Aussi, Mme et M. Schorsch, d'Iris Flor, la Municipalité et plusieurs associations du village, ont-ils décidé de renouveler l'aventure. 25 artisans exposeront leurs productions.

Les associations Familles Rurales, les Z'Amis de l'Aube, l'ESM Handball, la Bibliothèque « Ma Bulle » participeront à l'animation du Marché de Noël... Et en soirée, le repas-concert sera animé par les groupes « Subtile Idée et Alitis ».

Un espace jeux dans le Marché de Noël sera mis à la disposition des enfants à partir de 4 ans. Ils pourront tester leur adresse et leur équilibre à travers des jeux comme le tir à la poule, Cible scratch, Equilibry, Passe trappe et Trapenum.

Ces jeux sont proposés par la ludothèque de Familles Rurales du Doubs et les enfants seront encadrés par des bénévoles de l'association Familles Rurales de Mamirolle. Alors, venez vous amuser avec vos enfants !

Les Z'Amis de l'Aube et l'ESM HANDBALL assureront la buvette



et la petite restauration et se partageront les bénéfices qui serviront à soutenir leurs projets :

et la petite restauration et se partageront les bénéfices qui serviront à soutenir leurs projets :

Pour les Z'Amis de l'Aube, ils contribueront à la réalisation de leur projet d'accueil temporaire pour les personnes en situation de handicap.

Pour l'ESM Handball, les bénéfices seront destinés à aider les 45 familles des joueurs et joueuses qui participeront à un tournoi international de handball à Koper (Slovénie) en juillet prochain. Ce voyage concerne 4 équipes filles et garçons des catégories « moins de 13 ans » et « moins de 15 ans ». Les enfants auront l'occasion de côtoyer, durant ce séjour, des enfants d'autres pays : Slovénie, Pologne, Danemark, Taïwan, Tchéquie ...

Les bénévoles de la bibliothèque municipale « Ma Bulle » proposeront des contes de Noël sous différentes formes : lecture, raconte-tapis, kamishibai, juste avant la venue du Père Noël et de son lama (de l'élevage de CAP Lamas Doubs de Mamirolle).

Le repas-concert du samedi sera animé par les groupes Subtile Idée et Alitis.

« **Subtile Idée** » est un duo composé d'Adeline Verny au chant et de Manu Honor à la guitare et au chœur, tous deux Mamirollais. Le répertoire du duo est composé de chansons françaises pop et folk (Céline Dion, Lara Fabian, Laurent Voulzy, Daniel Balavoine, Véronique Sanson ... et de leurs compositions). L'état d'esprit qui anime Adeline et Manu est un mélange de générosité, de simplicité et d'humanisme, sur fond de musique sincère.

« **Alitis** » est une formation musicale composée exclusivement de cordes : Raphaël à la contrebasse, Charlotte au violon, Manu à la guitare et Virginie aux cordes vocales ! Ce jeune groupe présente des compositions écrites et mises en musique par Raphaël. Les textes sont forts de sens et portent en eux de multiples émotions. C'est une musique, orientée folk, à entendre et à comprendre. Ces quatre amis vous transmettront leurs vibrations avec bonheur et sympathie.

Sommaire :

Conseil municipal du 19/10/16 et du 24/10/16 – Etat civil – Info radar – Echo des Petites Fugues – Positivons – Cérémonie du souvenir – A vos masques – Anniversaire Mme Billerey – Téléthron – Les trompettes sonnent Noël – Retour sur les débuts de l'Atelier Musical – Mamirolle et son histoire – Agenda.

Conseil municipal du 19/10/2016

Révision aménagement forêt communale

En vertu de l'article L 212-1 du code forestier, le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale pour la période 2016 à 2035 a été communiqué par les services de l'Office National des Forêts de l'agence du Doubs.

Les membres du Conseil Municipal adoptent ce projet. La commune s'engage à inscrire, chaque année à son budget, les crédits nécessaires pour financer les travaux d'entretien et de renouvellement des peuplements de la forêt après étude de l'avis du programme de travaux présenté par l'ONF.

Conseil municipal du 24/10/2016

Établissement d'une servitude de droit de passage sur la parcelle communale cadastrée section AA n°78

Le bien cadastré section AA n°137, sis 14 B rue du Blochier, n'a pas d'accès direct sur la voie publique. La desserte de ce fonds doit s'effectuer par la parcelle la plus proche de la voie publique, cadastrée section AA n°78 et classée dans le domaine privé de la commune.

Les membres du Conseil Municipal :

- décident de concéder, à la demande des actuels propriétaires du bien cadastré section AA n° 137 ainsi qu'aux propriétaires successifs de ce fonds, à titre de servitude réelle et perpétuelle, le droit de passer à pieds ou en véhicule sur son fonds cadastré section AA n° 78 afin de pouvoir rejoindre la voie publique existante à proximité.
- décident que tous les frais, droits et émoluments du présent acte seront supportés par les propriétaires du bien cadastré section AA n°137.

Renouvellement de la convention de déneigement de la ZA du Noret avec la CAGB

La CAGB a décidé de confier le déneigement de la voie de la zone d'activité du Noret aux services techniques de la commune, à charge pour la CAGB d'en assurer le financement.

La convention signée avec les services de la CAGB pour le déneigement de la voirie de la ZA du Noret ayant pris fin le 30 septembre 2016, le Maire renouvelle, pour la période 2016-2017, cette convention avec la CAGB.

Composition du Conseil Communautaire du Grand Besançon au 1^{er} janvier 2017

Au 1^{er} janvier 2017, le Conseil communautaire du Grand Besançon sera composé, en application des règles de droit commun, de 126 sièges, soit :

- 55 sièges pour la commune de Besançon,
- 2 sièges pour la commune de Chemaudin et Vaux et la commune de Saint-Vit.
- 1 siège pour les autres communes du Grand Besançon.

FRANCAS du Doubs : modification des tarifs des activités péri et extra scolaires

Augmentation des tarifs appliqués aux personnes dont le quotient familial est supérieur ou égal à 1001 € à compter du 1^{er} janvier 2017. Les tarifs seront les suivants :

QF compris entre	0 et 775 €	776 € et 1000 €	1001 € et 1200 €	1201 € et 1400 €	1401 € et plus
Périscolaire matin et soir	1.33 €	1.84 €	1.93 €	2.03 €	2.07 €
Restauration scolaire	4.59 €	5.61 €	6.03 €	6.34 €	6.47 €
Vacances scolaires	8.41 €	12.50 €	13.06 €	13.36 €	13.63 €
Vacances scolaires sans repas	5.66 €	9.23 €	9.73 €	10.04 €	10.24 €

Modification des tarifs des TAP et création d'une nouvelle tranche de facturation

Augmentation des tarifs horaires appliqués aux personnes dont le quotient familial est supérieur ou égal à 1001 € à compter du 1^{er} janvier 2017 et création d'une nouvelle tranche de facturation pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 1400 €. Les tarifs seront les suivants :

QF compris entre	0 et 775 €	776 € et 1000 €	1001 € et 1200 €	1201 € et 1400 €	1401 € et Plus
Tarifs	0.50 €	0.50 €	0.77 €	1.02 €	1.05 €

En outre, afin de ne pas grever le budget des familles ayant plusieurs enfants, ces tarifs seront diminués de 20% dès le 2^{ème} enfant.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Doubs et de l'Agence de l'eau pour la réalisation d'un diagnostic du réseau d'assainissement

Le schéma directeur d'assainissement réalisé à Mamirolle date de 2005 et nécessite d'être mis à jour.

Les différentes pièces du marché afférentes à la réalisation du diagnostic du système d'assainissement et à l'actualisation du schéma directeur d'assainissement de la commune, nécessaires à la consultation des bureaux d'études, sont en cours.

Cette étude a pour but :

- de mettre à jour le schéma directeur d'assainissement existant,
- d'identifier les dysfonctionnements éventuels du système d'assainissement et d'élaborer un programme d'actions visant à corriger ces dysfonctionnements,

- d'établir un programme de gestion des eaux pluviales en vue de limiter leur introduction dans le réseau de collecte et éventuellement de proposer la révision du zonage d'assainissement.

Outre les rejets d'eaux usées domestiques, cette étude devra recenser les rejets d'eaux usées liés aux activités commerciales, artisanales ou industrielles, les caractériser et de proposer des solutions pour les traiter.

Le montant de cette étude est estimé à 65 000 € HT et peut faire l'objet d'une subvention du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau.

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant en € HT
Frais d'études	65 000 €

Recettes	Taux	Montant en € HT
Conseil départemental	30 %	19 500 €
Agence de l'Eau	50 %	32 500 €
Fonds propres	20 %	13 000 €

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Doubs et de l'Agence de l'eau pour réalisation d'un réseau séparatif Grande Rue, rue du Stade et rue de la Gare

Les travaux de mise en séparatif des réseaux que le Maire souhaite engager en 2017 et 2018, Grande Rue, rue du Stade et rue de la Gare afin de limiter les apports d'eaux pluviales à la station d'épuration sont préconisés dans le schéma directeur d'assainissement de la commune de 2005. Dans ce cadre-là sont envisagés des travaux :

Rue de l'Eglise et Grande Rue :

- mise en place d'un collecteur pour les eaux usées sur une longueur de 1030 ml,
- mise en place d'environ 42 boîtes de branchement,
- mise en place de 4 déversoirs d'orages, rue des Ecoles et des Oiseaux et Grande Rue,
- création d'un bassin de rétention des eaux pluviales le long de la RD n°221.

Le coût total de ces travaux est estimé à 423 450 €/HT.

Rue du Stade et Rue de la Gare :

Rue du Stade

- pose d'un collecteur pour les eaux usées sur une longueur de 650 ml,
- mise en place de deux déversoirs d'orages,
- mise en place de 24 boîtes de branchement.

Le coût total de ces travaux est estimé à 245 850 €/HT.

Rue de la Gare

- pose d'un collecteur pour les eaux usées sur une longueur de 290 ml,
- mise en place d'un déversoir d'orages sur le réseau unitaire en aval de la rue Donzelot,
- mise en place de 10 boîtes de branchement.

Le coût total de ces travaux est estimé à 109 800 €/HT.

Le Conseil municipal :

- s'engage à réaliser ces travaux dont le montant total est estimé par le cabinet d'études Geoprotech à 779 100 €/HT sur deux ans : 2017 et 2018,
- mandate le Maire pour déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental du Doubs,
- approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant en € HT
Montant des travaux	779 100 €
Relevés topographiques	9 600 €
Frais de maîtrise d'œuvre	64 000 €
Total :	852 700 €

Recettes	Taux	Montant en € HT
Conseil départemental	30 %	255 810 €
Agence de l'Eau	30 %	255 810 €
Fonds propres	40 %	341 080 €
Total :		852 700 €

Ambiline : refus d'autorisation de stationnement sur la commune

Le Maire a été sollicité par la dirigeante de l'entreprise AMBILINE installée à Baume les Dames et spécialisée dans la conception, la vente et l'installation de cuisines, de salles de bains et d'aménagements intérieurs d'une demande d'autorisation de stationnement de 4 à 6 jours par an d'une remorque publicitaire sur le territoire de la commune.

Les membres du Conseil Municipal décident de réserver une suite défavorable à cette demande.

Urbanisme

Dépôt de permis d'aménager

- SCI LEMYCINE, Aménagement d'un lotissement de 4 lots, accordé le 19/10/16.

Dépôt de permis de construire

- M. DI MARTINO Benedetto et Mme BOUSSOUR Ratiaba, construction d'une maison d'habitation de 141 m²,
- SCI ODAKOTAH, construction d'un cabinet médical de 210 m²,
- Maisons CONTOZ/M. ANNELOT et Mme LAMBERT, construction d'une maison d'habitation de 122.66 m²,
- M. MULLATIER Quentin et Mme HURTARD Justine, construction d'une maison d'habitation de 131 m².

Décision de déclaration préalable

- M. DUQUET Jérémie, pose d'un velux accordé le 10/10/16,
- M. VERON Damien, construction d'une terrasse sur pilotis + transformation d'une fenêtre en baie coulissante + isolation des façades + remplacement clôture et portail accordé le 18/10/16.

Dépôt de déclaration préalable

- Mme RYSER Marie-Ange, édification d'une clôture sur murette existante et pose d'un portail électrique.

Déclaration d'intention d'aliéner

- SCP ZIMMERMANN et BRUCHON, section AH n°203 SCI SCMB (vendeur SCI des DHIPP), refus de préempter.

Informations diverses

Adhésion de la CAGB à l'Agence Départementale d'Appui aux Territoires

Le Conseil Départemental a décidé la création, au 1^{er} janvier 2017, d'une Agence départementale d'Appui aux Territoires destinée à apporter des services d'ingénierie territoriale aux communes du Département pour pérenniser le service en matière d'informatique des communes.

Les membres du bureau de la CAGB ont décidé d'adhérer à cette Agence Départementale.

La CAGB sera l'intermédiaire entre les communes et l'Agence Départementale et prendra partiellement en charge le coût de l'adhésion.

Le dispositif d'adhésion des communes du Grand Besançon à l'Agence Départementale fera l'objet d'une décision du Conseil Communautaire avant la fin de l'année 2016.

Agence de l'Eau : prime de performance épuratoire 2016

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a versé à la commune au titre de la prime de performance épuratoire de l'année 2016 la somme de 18378.61 €.

FRANCAS : projet de jardin pédagogique et travail avec le SYBERT sur les déchets ménagers

Pour cette année 2016/2017, l'équipe d'animation a pour objectif principal « La Découverte et la Protection de l'Environnement » lors des différents ateliers des Temps Péri-éducatifs du mardi et du vendredi.

A partir de janvier 2017, les enfants débiteront les ateliers Bricolo recyclo écolo.

Les objectifs pédagogiques fixés par l'équipe d'animation vont s'articuler autour de différents ateliers :

- Le jardin pédagogique
- Trier c'est gagner

Etat civil

Naissance

- Le 31/10/2016 : Zeïna CHOLLEY

Décès

- Le 31/10/2016 : Angèle GUINCHARD, née en 1918

Info radar

Le radar se trouve encore dans la rue des Quatre Vents, dans le sens descendant, avant l'intersection avec la rue du Six Septembre.

Les 1686 véhicules enregistrés en un mois, doivent la priorité à une trentaine de mètres. Or, lorsque la vitesse est de 50 km/h, la distance d'arrêt est 27,5 m sur sol sec et 33,5 m sur sol humide.

Et le radar indique que 252 véhicules, soit 15% environ, ont une vitesse supérieure à 50 km/h !

Ces 252 conducteurs risquent une double sanction :

- Se voir infliger une amende et perdre des points sur leur permis de conduire,
- Voir leur voiture accidentée, sans oublier le risque majeur de dégâts corporels.

Et il faut penser aux enfants qui attendent le bus scolaire à proximité de cette intersection...

De plus, parmi ces individus inconscients, on en compte 36 qui descendent avec une vitesse supérieure à 60 km/h voire à 70 km/h !

Ernest Coppola

Echo des Petites Fugues



Passionnante soirée littéraire le 17/11/16 à la bibliothèque municipale de Mamirolle. Marie Redonnet, auteure, a présenté son dernier roman « **La femme au colt 45** » pour une vingtaine de personnes captivées, avec, entre autres, M. et Mme Lablanche de la DRAC

et Mme Loyon, de la librairie « Graine de livres » à Valdahon.

Marie Redonnet a volontiers répondu aux questions des participants et a bien expliqué comment son parcours professionnel (agrégée de Lettres modernes) et son parcours de vie l'ont amenée à devenir « auteure ».

Elle a expliqué également la genèse de ses livres : comment elle mûrit intérieurement ses livres pendant plusieurs mois, voire plusieurs années et comment un fait anecdotique (une rencontre avec une comédienne) et la rédaction d'une scène ont enclenché l'écriture du roman : « **La femme au colt 45** » dans lequel elle décrit le destin d'une femme, Lola Sander, qui a choisi de rester libre en prenant le chemin de l'exil...

Après les dédicaces, la soirée s'est terminée autour des petits plats salés et sucrés concoctés par les bénévoles de la Bibliothèque.

FM

Positivons



Une aire de jeux bien sécurisée !

Les barrières en bois endommagées ont été remplacées par des barrières métalliques bien fixées qui font tout le tour de l'aire de jeux et il y a maintenant un portillon. Le tout-venant avec des cailloux saillants a été remplacé par du sable. Les enfants peuvent donc jouer en toute sécurité, sous la surveillance des adultes.

Merci à la commune pour ce nouvel aménagement !

Patricia Léchine

Cérémonie du souvenir

Comme chaque année, c'est une grande émotion de voir que la journée de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 rassemble beaucoup de monde : anciens combattants, pompiers, enfants de la Mancine, jeunes du Conseil Municipal des Jeunes, conseillers municipaux, maires et villageois.

En effet, « commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance.... C'est aussi comprendre les droits des anciens combattants hérités de cette guerre et l'indispensable structure d'aide, de soutien et d'accompagnement. Créé dans l'urgence de combats en 1916, l'Office national des mutilés et réformés qui deviendra l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre... remplit toujours, un siècle plus tard, ses missions historiques de reconnaissance, de solidarité et de réparation au profit de toutes les générations combattantes, de la Seconde Guerre mondiale aux opérations extérieures, en passant par les soldats engagés en Indochine et en Afrique du Nord¹ ».

Après le dépôt de gerbe par les jeunes de la Mancine, en présence des Maires de Mamirolle, du Gratteris et de La Chevillotte, Jean Duquet a remis une médaille commémorative avec une barrette « Algérie » à Michel Berçot.



par la municipalité de Mamirolle.

Puis les jeunes du CMJ ont entonné la Marseillaise qui a été reprise par tous.

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié offert

A vos masques

La Troupe "A Vos Masques" de Mamirolle propose de janvier à avril 2017 la pièce de théâtre « **Il court court, le muret !** » de Anny Daprey et Jean-Claude Martineau, mise en scène par Jean Pétrement.

« Les querelles de voisinage sont fréquentes entre les Derouin et les Nobet et le simple muret surmonté d'un grillage qui sépare leurs jardins, ne suffit pas à arrêter les manifestations de mauvaise humeur des deux protagonistes. Si encore, le mur était droit... Mais non ! Les cinq centimètres trop à droite sur dix mètres de long ont relancé une vieille rancune, aux causes inconnues, datant de leurs parents respectifs.

Et pour tout arranger, Blandine Nobet est amoureuse du fils Derouin. La honte !! Comment faire pour que ces deux ennemis jurés puissent s'entendre un jour ? L'arrivée de deux médiatrices envoyées par Julien Courbet n'arrangera rien à l'affaire, pas plus que la fugue de Germaine Derouin.

De tentative de hold-up en déprime, de machiavélisation du conflit en coalition féminine, de Pinot en Riesling... le conflit s'enlise et il faudra un événement inattendu pour qu'enfin le climat s'apaise de chaque côté du muret... Mais les Derouin et Nobet sont ils vraiment réconciliables ? ».

Représentations du mois de janvier :

- 14/01/2017 à CHALEZE (20H30)
- 21/01/2017 à MARCHAUX (20H30)

Bon anniversaire Mme Billerey



C'est entourée de sa famille et de ses voisins que

Mme Billerey a reçu M. Daniel Huot, maire de la commune, Edwige Ricard et Monique Bichet, membres du CCAS, pour fêter ses 90 ans.

En effet, Mme Billerey est née le 22 septembre 1926 dans la commune des Fins. Elle a déménagé plusieurs fois mais c'est à Roche-Les-Beaupré qu'elle a vécu le plus longtemps et elle en garde un très bon souvenir. Mr Billerey, boulanger de métier, travaillait à la papeterie de Novillars tandis qu'elle se consacrait à ses enfants.

Le couple est arrivé à Mamirolle en 1981 avec Laurent, le petit dernier alors âgé de 15 ans. Les aînés Annie, Gérard et Josiane ayant déjà pris leur envol.

Mme Billerey vit seule depuis 1999, date où elle a eu la douleur de perdre son mari. Ses enfants, ses six petits enfants et ses trois arrière-petits-enfants l'entourent avec attention et tendresse.

Elle a aimé faire des voyages avec sa belle fille et aime nous rappeler quelques anecdotes cocasses. Elle a aimé cuisiner pour sa famille, jardiner et entretenir ses fleurs ; Aujourd'hui, elle apprécie d'être entourée et accueille toutes les personnes avec gentillesse et avec le sourire. Elle regarde « questions pour un champion » et selon les dires de ses enfants ...elle ne s'ennuie jamais !

Monique Bichet

¹ Extrait du message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Depuis 1987, le Téléthon mobilise des millions de personnes, cette année encore, venez nombreux et nombreuses aux différentes manifestations organisées par la commune de Mamirolle, le CMJ et les associations du village.

Le programme du Téléthon qui se déroulera **les 2, 3 et 4 décembre** est le suivant :

- **Vendredi 2 Décembre à 18 h 00 : marche aux flambeaux** (3 € le flambeau) dans les rues du village, départ et arrivée à la salle des fêtes annexe où vous attendent une succulente soupe aux pois et petite restauration.
Puis, à **20 h 30, le traditionnel tarot**, organisé par par les Vétérans du Foot, pour les amateurs.
- **Samedi 3 décembre dès 8 h 00, l'incontournable petit déjeuner à l'Ancienne Mairie** organisé par le club des aînés.
- **Dimanche 4 décembre 2016 de 9 h à 13 h : bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture.**
Les vêtements de vos enfants sont trop petits, vous cherchez de nouveaux jouets à prix réduits pour vos enfants ou vous commencez l'achat des cadeaux des fêtes de fin d'année, alors rendez-vous à **la salle des fêtes**.
L'accueil des exposants se fera à partir de 7h30 le matin. Le prix de la table sera de 10 €, le chèque doit être adressé à l'AFM Téléthon. La réservation se fera en mairie ou par téléphone 0381557150. L'entrée sera gratuite. Cette bourse est réservée aux particuliers. L'intégralité des recettes de la location des tables sera reversée au Téléthon. Venez nombreux.

Cette année, **le fil rouge** est la collecte de piles usagées et dès à présent, vous pouvez déposer celles-ci à la mairie.

Daniel Lethier et Nelly Anzalone

Les trompettes sonnent Noël !

Samedi 17 décembre 2016 à 20h30, la commune de **Morre** accueillera dans la **salle socioculturelle** le concert d'inauguration de la saison 2016/2017 de l'**École de Musique du Plateau** (EMP), qui anime durant toute l'année, une partie de la vie culturelle des différentes communes du plateau.

C'est l'**ensemble de trompettes** de l'EMP (1ère à 3ème année de pratique), aux côtés des musiciens confirmés de la **batterie-fanfare de Saône**, qui vous invitent à

passer une soirée musicale aux sonorités cuivrées et percussives, pour l'ouverture de cette nouvelle saison.

- En **première partie** et après seulement quelques années de pratique, les tout jeunes élèves donneront leur premier concert en public, sous l'œil bienveillant de leur professeur **Jonathan LOUBRY**. Un moment très important pour eux : *quel musicien ne se souvient pas de sa première « scène » ?* Il s'agit en effet d'un temps fort dans leur parcours musical, une étape - et un but à la fois - qui concrétise les efforts fournis lors des répétitions hebdomadaires. Le répertoire portera les auditeurs des **musiques de films** tels les *Disney* ou *Pirate des Caraïbes* jusqu'aux **musiques de Noël** comme *Joy to the world* de J.F. Haendel !
- La **seconde partie** sera assurée par la batterie-fanfare de Saône, un ensemble de cuivres à deux visages. Tout d'abord, les musiciens interpréteront des pièces écrites pour **cuivres « sans piston »** où clairons, trompettes de cavalerie et cors naturels auront la part belle, puis trombones, bugles et cornets

s'exprimeront, grâce à un ensemble d'œuvres composées outre-Manche, extraites d'un riche **répertoire pour ensemble à vent**.

Nous vous attendons nombreux pour ce **concert gratuit !**



Retour sur les débuts de l'Atelier musical

Après lecture du livre de Luc Poirot « Mamirolle, Terre de talents », je voudrais faire une mise au point sur l'interview de Jacques Berçot à propos des débuts de l'Atelier musical de Familles Rurales.

En 1980, la ville de Besançon décide, en commun accord avec le Conservatoire, de créer des ateliers musicaux à Besançon et aux environs. M. Gilbert Brenet, Maire à cette époque, a été intéressé et m'a demandé par l'intermédiaire de Mme Colette Chassaing, adjointe, si je voulais bien me charger de cette mission sous le couvert de Familles Rurales.

La convention entre Messieurs Robert Schwint et Gilbert Brenet, signée le 5 mars 1980, peut être consultée en Mairie.

Le Conservatoire s'engageait à nous proposer des enseignants avec un suivi pédagogique permanent pour un enseignement de qualité. En fin d'année, les enfants passaient un examen devant les professeurs du conservatoire : guitare - trompette - batterie - clarinette - piano – solfège obligatoire.

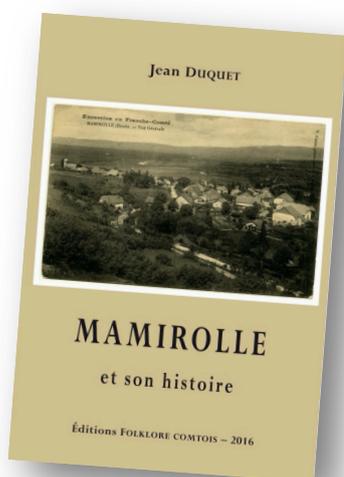
Les premiers cours de piano ont eu lieu chez moi avec comme enseignante Brigitte Coppola, Familles Rurales ne pouvant investir de suite dans l'achat d'un piano.

Jacques Berçot avait alors proposé à certains de venir jouer à l'harmonie - dont il faisait partie - pour les motiver et éventuellement monter un petit orchestre à Mamirolle. Ce qui ne signifie pas qu'il est à l'origine de l'Atelier Musical...

Sur « MAMIROLLE ACTU n° 10 de juin 2015 » j'avais parlé de Mamirolle et ses talents uniquement sur le thème de la musique. Je regrette de ne pas avoir parlé d'Albane Mathieu, Danseuse Chorégraphe de Flamenco, ce qui aurait ajouté de l'eau au moulin de Luc, surtout qu'elle est Mamirollaise...

Jeannine Eckert

Mamirolle et son histoire



Au début du mois de septembre, chaque famille a découvert dans sa boîte à lettres un prospectus offrant une souscription pour la sortie prochaine d'un livre « **Mamirolle et son histoire** ». Ce livre est publié par l'Association Folklore comtois, dont le siège social se trouve au Musée des

maisons comtoises à

Nancray. Il a été écrit par Jean Duquet, ancien instituteur et directeur de l'Ecole primaire de Mamirolle.

Le 30 septembre 1992, les parents de ses élèves et les habitants du village intéressés par le passé avaient acheté une brochure dactylographiée de 238 pages : plus de 300 exemplaires furent vendus au profit de la coopérative scolaire.

Les années passent, la population s'accroît, de nouvelles pages d'histoire mamirollaise s'écrivent, le document publié vieillit mal et tient une place encombrante

dans une bibliothèque familiale. La municipalité a pensé qu'il serait intéressant de demander à l'auteur de revoir sa publication pour donner naissance à un vrai livre avec une présentation plus moderne et plus alléchante. Grâce au matériel informatique actuel, le travail de retranscription ne paraissait pas trop difficile.

L'auteur, secrétaire-trésorier du Folklore comtois, en a parlé aux autres membres du bureau qui ont tout de suite encouragé cette publication avec le concours de la commune et l'éditeur de l'Association a accepté de réaliser la mise en pages. Et le livre a vu le jour à la date fixée : début novembre 2016.

Mamirolle a désormais « son histoire » depuis les hommes préhistoriques jusqu'à nos jours, en passant par les périodes gallo-romaine et médiévale, pendant le régime des rois de France, le temps révolutionnaire, le monde moderne... En 320 pages, tout est dit et richement illustré car Mamirolle figure sur plus de 100 cartes postales anciennes.

Les Mamirollais qui ont assisté à des conférences de Monsieur Duquet ou qui l'ont accompagné lors des visites guidées dans les rues du village, ont aussitôt envoyé leur bon de souscription durant les mois de septembre et d'octobre et sont allés retirer leur volume en mairie dès le 2 novembre.

Actuellement les volumes encore disponibles peuvent être commandés au « Folklore Comtois – Musée des maisons comtoises – 25360 Nancray » : le prix est fixé à 15 € mais il faut prévoir 6 € pour les frais d'envoi. Comme l'auteur est secrétaire-trésorier de cette Association et qu'il habite à Mamirolle, au 6 rue de l'Eglise, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec lui (Tél. 06 78 25 21 08 ou mail : duquet.jean@orange.fr).

De plus, le 28 janvier 2017, M. Duquet proposera et dédicacera son livre lors de la journée « porte ouverte » de la Bibliothèque municipale « Ma Bulle » où son ouvrage trouvera naturellement sa place.

Conserver une mémoire de papier, un lien de mémoire de notre village, de son riche passé, de son patrimoine, de sa très longue histoire, quelle chance !

Quelle chance que M. Duquet, historien bien connu dans notre région, ait accepté – sur sollicitation de la Municipalité – de revisiter sa « **Monographie de Mamirolle** » éditée en 1992.

J'espère que chacune et chacun prendra plaisir à lire cet ouvrage bien documenté, agrémenté de nombreuses cartes postales.

Je renouvelle à Jean Duquet mes plus sincères remerciements pour nous faire voyager sur les sentiers de la mémoire.

Daniel Huot, Maire de Mamirolle



Agenda

DÉCEMBRE

J	1
V	2
S	3 48
D	4
L	5
M	6
M	7
J	8
V	9
S	10 49
D	11
L	12
M	13
M	14
J	15
V	16
S	17 50
D	18
L	19
M	20
M	21
J	22
V	23
S	24 51
D	25 férié
L	26
M	27
M	28
J	29
V	30
S	31 52

- 02/12/16 : Téléthon** Mairie de Mamirolle
18h00 : marche aux flambeaux Départ et arrivée à la salle des fêtes annexe : vin chaud, crêpes, soupe aux pois (venir avec son récipient)
20h30 : Concours de Tarots Vétérans du Foot
- 03/12/16 : Téléthon : Petit déjeuner** Club des aînés
A partir de 8 h 00 – Ancienne mairie
- 03/12/16 : Gymnase de Mamirolle** ESM HANDBALL
19h00 – Seniors filles C / Noidans les Vesoul - Champ. Honneur Régional
21h00 - Seniors filles B / Gray – Champ. Excellence Régional
- 04/12/16 : Téléthon : Bourse aux jouets** Mairie de Mamirolle
9h00 à 13h00 – Salle des fêtes
- 04/12/16 : Gymnase de Saône**..... ESM HANDBALL
14h00 – Seniors garçons / Lons-le-Saunier – Champ. Honneur Régional
- 10/12/16 : Gymnase de Mamirolle** ESM HANDBALL
15h00 – Filles < 13 ans / Mahorais – Champ. Honneur Régional
16h30 – Garçons < 13 ans / Luxeuil - Champ. Honneur Régional
18h00 – Garçons < 15 ans / Mahorais - Champ. Honneur Régional
- 10 et 11/12/16 : Marché de Noël ..Iris Flor – Mairie – Associations**
A partir de 10 h –Locaux jardinerie Iris Flor – Zone du Noret
- 11/12/16 : Gymnase de Mamirolle** ESM HANDBALL
14h00 – Filles < 18 ans / Vesoul - Champ. Excellence Régional
16h00 – Seniors Filles A / Pontarlier – Championnat National 3
- 17/12/16 : Concert de Noël**..... EMP
20h30 – Salle socioculturelle de Morre – Entrée Gratuite
- 18/12/12 : Super Loto** ASSM Foot
14 h 00 – Salle des fêtes de Saône.
- 31/12/16 : Réveillon 2016** Comité d'Animation
20h30 – Salle des fêtes – Orchestre « Marie et Raph ». Inscriptions avant le 17/12/16 auprès de Jean-Pierre Gaulard, tél. 03 81 55 78 05



Informations Mairie

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12h et de 14h à 16h
Samedi (semaines impaires) 9h à 12h

Coordonnées de la mairie
Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
Allo Urgence Mairie 07 85 47 80 78

Mamirolle Actu
Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Equipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin
F. Le Barbenchon – S. Seyer
Correcteurs : N. Léchine – J. Duquet

Rappel
Le repas des Aînés de plus de 70 ans, organisé par la Municipalité, aura lieu **dimanche 8 janvier 2017 à midi**.
Merci de penser à vous inscrire avant le **17 décembre 2016**.